



ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Jeudi 13 février 2020 à 20h00

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Liste des présences**
- 3. Election des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour**
- 4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019**
- 5. Admissions et démissions**
- 6. Rapport annuel Président administratif**
 - 5.1 Lecture
 - 5.2 Approbation
- 7. Comptes annuels 2019**
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 6.3 Approbation
 - 6.4 Décharge du caissier
- 8. Cotisations**
- 9. Approbation du budget 2020**
- 10. Technique**
 - 9.1 Moniteurs / Groupes / J & S
 - 9.2 Programme des activités 2020
- 11. Elections**
 - 10.1 Président / Comité
 - 10.2 Commissions
 - 10.3 Vérificateur des comptes
- 12. Honorariat**
- 13. Communications du comité**
- 14. Propositions des membres**
- 15. Clôture de l'assemblée**

1) Ouverture de l'Assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h09.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres actifs et honoraires. Il salue tout particulièrement la présence des sautoirs d'honneur, ainsi que des membres d'honneur.

Le Président adresse une pensée à notre Présidente d'honneur Nelly Jost qui séjourne à l'EMS de Coteaux-Muraz. Jacqueline Ingold nous annonce qu'elle est passée voir Nelly, qui malheureusement ne l'a pas reconnu.

2) Liste des présences

Les personnes suivantes se sont personnellement excusées pour ce soir : Irène Bécholey, André Blanc, Margrit Blanc, Anne-Catherine Boretti, Elisa Burnier, Julie Cavin, Isabelle Camandona, Gérard Comtesse, Nathalie Demartini, Anne Depallens, Francis Depallens, Sandra Depallens, Yannick Depallens, Elena Dessena, Pierre-Alain Dumas, Ella Dupraz, Valérie Fivaz, Philippe Francey, Christiane Führer, Bernard Gret, André Gruaz, Arnold Gyger, Herbert Holland, Jean-Pierre Jost, Nelly Jost, Théo Kenklies, Hendrik Ludwig, Sandra Matthey, Elodie Nicolier, Natacha Paillex, Roland Paillex, Jonathan Pellet, Emilia Rivera Rio, Baptiste Saudan, Charlotte Saudan, Marc Schreiber, Shanon Sooknah, Ioulia Sternheimer, Serge Thélin, Stéphane Thélin, Sandrine Vernex.

L'assemblée de ce soir réunit, avant le point 5, 34 membres.

La majorité absolue est de 18 et celle des 2/3 de 23.

3) Election des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

Le Président signale aux membres, pas encore admis, qu'ils ne peuvent pas participer aux votes avant le point 6 de l'ordre du jour. En cas de votation, Sara Demartini et Nicolas Murbach seront scrutateurs.

Aucune remarque n'est formulée au sujet de l'ordre du jour. L'Assemblée peut donc délibérer, comme prévu.

4) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire 2019 a pu être consulté sur le site internet du club. Il n'en est donc pas donné lecture.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité. Le Président remercie chaleureusement Maria Rizzi pour son dernier procès-verbal avant d'avoir quitté le Comité.

5) Démissions et Admissions

Depuis l'Assemblée d'automne du 14 novembre 2019 au cours de laquelle les membres suivants ont démissionné : Jean-Marc Forclaz, Véronique Perrin-Busset, Monique Repond, Karin Vouilloz, les membres suivants ont émis le vœu de quitter notre société : Nathalie Bozio, Julie Kenklies. En ordre avec la caisse, le Comité les libère de toutes obligations et leur souhaite le meilleur pour la suite.

Nous avons le plaisir d'accueillir les membres, gymnastes, suivants : Roland Ackermann (excusé), Marina Déglon, Cédric Demartini (excusé), Cora Jacquemettaz, Lola Kocher (excusée), Caroline Kolly, Léa Leuenberger, Linda Nrejaj, Sanije Tahiri Piquerez (excusée), Leny-Lise Ramos Da Veiga.

En outre, Victoria McLagan (excusée) et Jean-Christophe Serve-Sauvain, non gymnastes, ont aussi émis le souhait de devenir membres.

L'Assemblée accepte ces admissions et leur souhaite la bienvenue.

Sont dorénavant présents dans cette assemblée : 37 membres, la majorité absolue est de 19, et la majorité au 2/3 est de 25.

6) Rapport annuel du Président

6.1) Lecture

M. le Président d'honneur,
Mmes, MM. les Sautoirs d'honneur,
Mmes, MM. les Membres d'honneur,
Mmes, MM. les Membres honoraires,
Mmes, MM. les Membres,
Chers amis,

J'ai pris l'habitude de tenir un discours optimiste et positif, mais ai cette fois décidé d'être critique/alarmiste, car nous sommes à un tournant pour la société, pour ne pas parler de crise ou de situation urgente, et qu'il faut prendre des décisions fortes, tout en restant aussi optimiste que possible, du fait de votre soutien, votre aide et votre implication de tous les jours, que ce soient les moniteurs pour les différents groupes et entraînements, les membres et les gymnastes pour les événements organisés par le club, et le Comité pour son travail.

Suite aux départs des entraîneurs des Minis, Kids et Jeunesse, il n'y a eu aucun intérêt pour la reprise de ces groupes malgré plusieurs annonces publiées.

Nous avons aussi dû faire face à des difficultés administratives pour que Youssef Jihad puisse devenir notre entraîneur professionnel. En effet, Youssef n'a malheureusement pas pu obtenir de permis frontalier ce qui l'empêche de quitter son club en France. Nous avons déposé une nouvelle demande de permis pour Youssef rentrant dans le cadre des contingents mais celle-ci vient d'être refusée, l'activité d'entraîneur de gymnastique artistique à 26h/semaine ne répondant pas à un intérêt économique pour le canton.

Nous avons malgré tout pu, grâce à la présence, même limitée, de Youssef et l'aide de certains, maintenir les groupes Minis et Kids en place. Nous avons aussi pu ouvrir un groupe Détente. D'un point de vue personnel, Youssef se rend disponible dès qu'il le peut, malgré son poste actuel en France. Il vient ainsi à certains entraînements des GAM et propose son aide dans le cadre de l'organisation de manifestations, comme aux championnats suisses par équipes.

Le Comité ne peut malgré tout pas se satisfaire de la situation actuelle. En effet, Youssef peut continuer à nous aider, légalement, jusqu'à la fin de la saison en cours mais pas au-delà.

Le Comité ne souhaite pas que plus de groupes disparaissent, en particulier les Minis et les Kids.

C'est pourquoi nous envisageons de nouvelles pistes.

Nous allons discuter avec Damien Bidlingmeyer qui a créé une société pour la mise en place d'entraîneurs professionnels dans les clubs de gymnastique du canton. Une première approche a eu lieu. Youssef pourrait être embauché par ladite société pour être ensuite être mis à notre disposition pour les GAM et d'autres groupes

comme les Minis et les Kids. Un tel projet permettrait aussi la reprise de groupes comme les Jeunesses avec l'assistance d'autres entraîneurs professionnels.

Nous en parlerons plus en détails mais une autre solution envisagée est de discuter avec d'autres clubs de gymnastique de la Riviera pour envisager des rapprochements (avec la mise en place d'une association « fédérative » gérant les finances et les projets). Ceci permettrait forcément de rendre tout projet de « professionnalisation » plus attractif et pérenne.

Nous pourrions aussi rémunérer les entraîneurs, même non professionnels, si le budget le permet après rémunération de l'entraîneur professionnel. Cela permettrait peut-être de motiver certains à reprendre/développer des groupes. Le bénévolat, pour ce qui est du monitorat, est mis à mal.

Comme vous le constatez, le Comité travaille toujours à la mise en place du projet d'entraîneur professionnel auquel il croit pour l'avenir de la société et de la gymnastique artistique dans le canton.

Je sais que certains ne le voient pas forcément ainsi et ils sont bien entendu les bienvenus pour intégrer le Comité qui est toujours à la recherche de nouveaux membres. S'ils ne veulent pas être la cible de critiques, ils peuvent toujours au moins partager leurs idées qui sont toujours les bienvenues ».

6.2) Approbation

Suite à la lecture du rapport annuel par le Président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

7) Comptes annuels 2019

7.1) Présentation

Valérie Fivaz étant excusée, le Président prend la parole pour présenter les comptes de la société pour 2019.

La société boucle l'année 2019 avec un bénéfice de CHF 11,539.46, du fait en particulier de l'inclusion du Fonds Romersa de CHF 15,000 en tant que réserve (passif) et non en tant qu'actif, comme demandé par Francis Depallens lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mars 2018. Autrement, nous aurions pu annoncer un bénéfice de CHF 26,539.46.

Championnats suisses de gymnastique artistique par équipes 2019

Après clôture définitive récente suite à l'obtention de la subvention de la Commune de Montreux de CHF 5,000 très tard, les bénéfices sont de CHF 12,859.79 (un dernier sponsor a payé CHF 600 après la clôture des comptes et seront donc considérés comme un produit extraordinaire en 2020). Il faut savoir que la Commune a étonnement demandé les comptes de la manifestation avant de décider du montant de la subvention...

Autres manifestations

La journée cantonale des jeux a permis de réaliser un bénéfice de CHF 4,548.

La journée Montreusienne 2019 a permis de réaliser un petit bénéfice de CHF 56.

Le loto, comme annoncé à l'assemblée d'automne, avait permis de réaliser un bénéfice de CHF 4,464.

Moniteur professionnel

Avec la venue de Youssef quand il le pouvait, nous avons dépensé CHF 4,519 en 2019 (de septembre à décembre, soit CHF 1,129.75 en moyenne par mois).

Les comptes détaillés sont à la disposition des membres.

Le Président remercie Valérie Fivaz de son travail et demande aux membres présents s'ils/elles ont des questions. Pas de questions de l'assemblée.

7.2) Rapports des vérificateurs des comptes

Nicola Vacchini lit le rapport des vérificateurs des comptes et demande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2019 car ils concordent parfaitement avec les pièces justificatives présentées par notre caissière.

Les vérificateurs proposent à l'Assemblée de valider les comptes.

Michel Dey prend la parole et annonce qu'il y a une différence entre le montant annoncé au bilan de l'exercice 2019 et le montant des fonds propres annoncés par Nicola Vacchini. Le Président et Nicola Vacchini annoncent que cela sera vérifié et corrigé si nécessaire.

Des remerciements sont adressés à Valérie Fivaz pour son travail rigoureux et précis.

Après vérification avec Valérie Fivaz, le montant annoncé par Nicola Vacchini correspondait au montant des fonds propres de la société au 31 décembre 2019, comprenant le bénéfice de l'exercice, le bénéfice reporté et la réserve du Fonds Romersa, le montant annoncé au bilan étant le total des actifs et des passifs.

7.3) Approbation

Les comptes sont acceptés tels que présentés à l'unanimité.

7.4) Décharge de la caissière

La caissière, Valérie Fivaz est déchargée de son mandat pour les comptes 2019 avec remerciements. Les vérificateurs des comptes sont également remerciés pour leur travail et demeurent responsables pour leur vérification de l'exercice 2019.

8) Cotisations

Les montants des cotisations approuvés au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2018 sont les suivants :

Groupe	Montant
Mini gym (1h)	CHF 180
Kid gym (1h)	CHF 180
Jeunesse (1h30)	CHF 300

Artistique (6h - 12h) Elite	Entre CHF 200 et CHF 600 CHF 1,000
Actifs (4h)	CHF 200
35+ (2h)	CHF 200
Dames (2h)	CHF 150
Hommes (2h)	CHF 150
ANT	CHF 125
HNT	CHF 50
HT	CHF 100

Le Comité tient à rappeler que l'augmentation des cotisations était fondée sur la situation générale du club par rapport à d'autres sports – d'où l'augmentation globale pour **tous** les groupes - dans l'optique de pouvoir ensuite embaucher, grâce aux bénéfices, un entraîneur professionnel GAM. Il sera d'ailleurs peut être encore nécessaire d'augmenter certains groupes spécifiques dans le futur pour, cette fois, permettre de rendre la professionnalisation de la gymnastique artistique plus pérenne.

La question des doubles affiliations, qui concerne principalement les groupes des 35+ et des Actifs, n'avait cependant pas été discuté. Le Comité propose de les augmenter de CHF 100 à CHF 120 par année.

En outre, un groupe Gym Détente a été créé en septembre 2019 avec Youssef. Il s'agit d'un cours d'1h30 par semaine qui permet un premier contact avec la gymnastique, mais qui peut également devenir un complément pour des gymnastes d'autres groupes souhaitant améliorer ou perfectionner leur technique avec un entraîneur professionnel. Si un tel groupe peut être maintenu, le Comité propose de fixer le montant des cotisations pour ce groupe à CHF 150 par année.

Les propositions du Comité sont soumises au vote : l'assemblée accepte à l'unanimité ces propositions. Ces montants sont donc adoptés et entreront en vigueur pour le prochain appel de cotisations.

9) **Budget 2020**

Valérie Fivaz étant excusée, William Sternheimer prend la parole pour présenter le budget 2020 avec les nouveaux montants.

Les cotisations, de CHF 40,700 en 2019, passeraient à CHF 40,000 en 2020 (suite à la disparition du groupe Jeunesse mais avec de nouveaux membres en cas de reprises de certains groupes et/ou la mise en place de la professionnalisation). Les subsides de la Commune passeraient à CHF 11,000 et J&S passeraient à CHF 8,500. Nous supprimons du budget 2020 le subside de l'ACVG (de CHF 20'000 en 2019) car les discussions doivent reprendre avec l'ACVG mais sans garantie de résultat (comme le dit l'expression : « chat échaudé craint l'eau froide »). Le loto rapporterait CHF 4'000 en 2020. Le gala rapporterait comme en 2018, CHF 500 en 2020. Une manifestation est prévue pour 2020 qui rapporterait CHF 3,000.

Au niveau des dépenses, les frais administratifs passeraient à CHF 1,500. Le montant des cotisations dues à l'ACVG et à la FSG demeurerait inchangé à CHF 10,000. Le montant alloué aux concours passerait à CHF 14'000. Les dépenses pour le matériel et les équipements resteraient à CHF 5'000. Le montant des locations de salles serait de CHF 1,000 en 2020. Les autres montants seraient de CHF 1,000 pour les mérites et cadeaux, CHF 200 d'impôts, CHF 500 de frais de représentation, CHF 300 d'assurance RC, CHF 100 d'intérêts et frais bancaires

et postaux, et CHF 1,500 de frais divers. Nous aurions en outre CHF 500 d'amortissement pour le matériel gymnique et CHF 400 pour l'amortissement d'autre matériel.

Les dépenses pour les moniteurs/juges passeraient à CHF 70,000 en 2020. Pour le Comité, un tel montant est nécessaire afin de pouvoir mener à bien le projet d'entraîneur professionnel et faire en sorte de maintenir les groupes, en particulier les Minis et les Kids et la reprise des Jeunesses. Youssef, s'il obtient son permis, nous coûterait CHF 36,000 sur la saison. Le reste pourrait être utilisé pour mieux rémunérer les moniteurs ou embaucher un autre entraîneur pour reprendre des groupes.

Le budget est donc estimé à CHF 106,000 avec un déficit de CHF 24,000 si la réserve de CHF 15,000 (Fonds Romersa) est annulée ou de CHF 39,000 dans le cas contraire (au point 13 de la présente assemblée, nous discuterons de l'annulation de la réserve constituée pour le Fonds Romersa).

A ce rythme, il est clair que le club ne survivra pas longtemps. Cependant, le Comité espère des subventions et éventuellement des sponsors, mais surtout une augmentation du nombre de gymnaste ainsi que l'augmentation des cotisations des groupes directement concernés par la professionnalisation. Une commission de 4 personnes devrait être mise en place pour cela : la commission « avenir ». André Gruaz a déjà proposé d'en faire partie. Le Président demande à l'assemblée si d'autres membres souhaitent en faire partie ? Aucune réponse de l'assemblée. Les candidatures sont néanmoins ouvertes pour toute personne volontaire souhaitant réfléchir et aider à l'avenir de la société.

Dans le cas où le nouveau budget ne serait pas voté, le Comité devra mettre un terme à la professionnalisation à l'issue de la saison en cours et réfléchira au futur de la société qui passera certainement par la gym aux agrès pour obtenir de la masse.

Le Président se tourne vers l'assemblée pour répondre aux questions et remarques.

Valérie Wicht demande pourquoi l'ACVG ne rentre pas en matière concernant l'entraîneur professionnel comme précédemment promis lors des premières discussions avec la FSG Montreux. Le Président explique que pour l'heure l'ACVG ne donne pas de nouvelle. Cependant les discussions continuent et le club espère toujours un subside.

Emmanuel Demartini demande des explications concernant la réserve de CHF 15,000 (Fonds Romersa). Le Président explique qu'il s'agit du Fonds Romersa ou Fonds du Mérite : un don d'un montant de CHF 15'000 placé sur un compte épargne et dont les intérêts devaient servir à financer les mérites sportifs en interne. Au fil des années, le club a pioché dans ce fonds. A la demande de Francis Depallens lors de l'Assemblée générale précédente, le Comité a rétabli ce Fonds qui est désormais un passif dans les comptes de la société.

En l'absence d'autres questions/observations, le budget 2020 est soumis au vote : 30 pour / 3 contres / 4 abstentions. Le budget 2020 est donc adopté et le Président remercie l'assemblée pour sa confiance.

10) Technique

10.1) Groupes / Monitorat / J&S

Sylvain Perichon prend la parole.

Le groupe Jeunesse a dû s'arrêter au 31 décembre 2019 suite au départ de Cyrielle Deladoey et à l'absence de volontaire pour reprendre malgré nos nombreuses recherches.

Le groupe des actifs mixtes a dû se rapprocher de celui de La Tour-de-Peilz du fait du manque de gymnaste. Les actifs des deux sociétés, au moins pour cette saison, s'entraînent et concourent ensemble (sous un nom ou sous l'autre).

Certains points positifs sont à relever : maintien de deux groupes kids et d'un groupe mini et création d'un groupe détente. Tous ces groupes sont archi-complets.

L'arrivée d'aide-monitrices est une réussite (GAF, Jeunesses) et à creuser pour tous les groupes.

Le recrutement d'un entraîneur professionnel a pu se faire partiellement ouvrant la voie au projet d'une filière Elite GAM et au renforcement de certains groupes. Les obstacles administratifs sont clairement un obstacle dans ce processus.

Les effectifs de certains groupes (GAM, actifs Barres, ...) posent question dans l'idée d'un développement de la masse. Ils sont peut-être à mettre en parallèle avec la difficulté de garder ou trouver des entraîneurs bénévoles (Jeunesses).

Sylvain ne pense pas que le bénévolat soit mort, investissement existe sur les weekends, mais pas sur toute l'année en continue.

Le Comité encourage les moniteurs à suivre et renouveler leur formation J+S et inscrire tous les enfants en âge J+S pour toucher les subsides. Valérie Wicht, responsable Jeunesse et Sport, prend la parole sur ce point et invite les membres souhaitant faire un cours à la contacter. Elle pose également la question des J&S avec le rapprochement avec la FSG La Tour-de-Peilz.

10.2) Programmes des activités 2020

- Journée Vaudoise des Jeux Moudon – Dames – 28 mars 2020
- Coupe des Bains Yverdon – Agrès – 9 mai 2020
- Championnat vaudois de sociétés Pierrier – 16 mai 2020
- Championnat romand par équipe et par engin – GAM/GAF - 21 mai 2020
- Championnat vaudois Bex – 35+ - 06 juin 2020

Programme d'activités sur notre site internet www.fsgmontreux.ch.

Sylvain rappelle qu'il est nécessaire d'annoncer les différents événements à Julien Grandin pour publication sur le site internet.

11) Elections

11.1) Comité

Valérie Fivaz et Kristel Muller se retirent du Comité. Au nom de tous, le Président les remercie pour leur disponibilité, leur gentillesse et leur dévouement à notre cause, et remercie les membres présents de les applaudir chaleureusement. Un cadeau de départ leur est remis.

Le Président annonce que deux membres a émis le souhait de rejoindre le Comité. Tout d'abord, Victoria McLagan, anglaise, avocate à Verbier s'occupant des anglais expatriés en France et en Suisse, ancienne gymnaste artistique.

Tous les membres présents applaudissent Victoria McLagan et, au vu de cette situation et en l'absence d'objection ou d'abstention, Victoria est élue au Comité.

Ensuite, Jean-Christophe Serve-Sauvain, français, CEO de Phylab, cabinet de physiothérapie à Montreux, ancien officier aux Nations Unies, pilote d'hélicoptère, chef électricien monteur (l'électricité de l'aéroport de Genève, c'est lui !), et enfin président du comité d'organisation des championnats suisses de gymnastique artistique par équipes 2019.

Tous les membres présents applaudissent Jean-Christophe Serve-Sauvain et, au vu de cette situation et en l'absence d'objection ou d'abstention, Jean-Christophe est élu au Comité.

Les membres suivants ont émis le souhait de faire partie du Comité de la FSG Montreux : Marielle Demartini (ancienne), Sabine Guckert (ancienne), Sylvain Périchon (ancien), Julien Grandin (ancien), Victoria McLagan (nouvelle), et Jean-Christophe Serve-Sauvain (nouveau).

Le Comité, tel qu'annoncé ci-dessus, est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Composition du Comité au 13 février 2020

Président d'honneur	Francis Depallens
Présidence	William Sternheimer
Vice-Présidence	Julien Grandin
Secrétariat	<i>Vacant</i>
Fichier et Cotisations	<i>Vacant</i>
Trésorerie	Jean-Christophe Serve-Sauvain
Commission technique	Sylvain Périchon
Communication	Marielle Demartini
Manifestations	Victoria McLagan
Sponsoring	<i>Vacant</i>
Merchandising	Sabine Guckert

11.2) Election complémentaire aux commissions

Nous sommes toujours à la recherche de quelques personnes qui seraient tentées par la prise d'une responsabilité : Cantine ? Gala ? Relation presse ? Archives ? Personne ne se prononce pour le moment.

Commission technique

Mini gym	Youssef Jihad
Kid gym	Youssef Jihad
Détente	Youssef Jihad
Jeunesse	<i>Vacant</i>
GAF	Franca Demartini / Valérie Wicht
GAM	Emmanuel Demartini / Ioulia Sternheimer / Sandra Mathey
Actif	Philippe Francey / David Demartini / Sara Demartini / Nicolas Murbach
Active 35+	Franca Demartini
Fitness	Caroline Meyer / Angela Bagnuoli
Dame	Henriette Vallotton
Senior	Michel Dey

Responsable de Commissions

HSH	Francis Depallens
Coach J&S	Valérie Wicht
Presse	<i>Vacant</i>
Journal MIG	Marielle Demartini
Cantine	<i>Vacant</i>
Internet	Nicolas Murbach
Gala	<i>Vacant</i>
Archives	<i>Vacant</i>
Statuts	Julien Grandin
Avenir	André Gruaz
Porte drapeau	Désigné selon les activités

11.3) Vérificateurs des comptes

Nicola Vacchini a rempli ses obligations comme rapporteur des comptes. André Gruaz devient rapporteur des comptes, David Demartini passe vérificateur et nous devons élire un nouveau suppléant. Laurent Demartini prend volontiers ce rôle et le Président le remercie.

Commission de vérification des comptes

Rapporteur	André Gruaz
Vérificateur	David Demartini
Suppléant	Laurent Demartini

12) Honorariat

En cette année 2020, les membres peuvent prétendre au titre de membre honoraire de la FSG Montreux : Florian Chapalay, Elena Dessena-Pillot (excusée), Valérie Wicht.

Le Président remet le titre à Valérie Wicht en mains propres.

Tous les membres présents applaudissent ces nouveaux membres honoraires.

Le Comité souhaite proposer la désignation d'un nouveau sautoir d'honneur. Cette personne est sentimentale, car la FSG Montreux est dans son cœur, fidèle, elle ne l'a jamais quittée depuis petite, dévouée, et ceci depuis 1992 jusqu'à encore aujourd'hui, mais aussi et surtout unique. Quand vous la croisez, elle ne vous laisse pas indifférente, sa maladresse est son charme, son amitié un cadeau. 16 ans de monitorat, 9 ans au sein du comité, de nombreuses responsabilités dans des comités d'organisation de manifestations comme par exemple les Championnats Suisses GAM / GAF amateur et élite en 2013, un bon nombre de Championnats et de Journées Vaudoises en artistique ainsi que le poste de responsable du grand événement "Merry Christmas" au 150ème en 2017, sans oublier la plus marquante : responsable de la cloche lors de la passation des insignes à la réunion de l'union fédérale des gymnastes-vétérans qui s'est déroulée à Bâle en 2018... aujourd'hui, elle y est connue comme le loup blanc... C'est avec émotion et un grand respect pour tout son investissement dans notre société que nous vous demandons d'accepter de décerner le titre de sautoir d'honneur à Maria Rizzi, notre seule et unique « Cloche ».

Tous les membres présents applaudissent cette suggestion et, au vu de cette situation et en l'absence d'objection ou d'abstention, Maria devient sautoir d'honneur de la FSG Montreux. Maria reçoit des mains du Président, son sautoir, son diplôme, et sa cloche en chocolat.

13) Communications du Comité

Fonds Romersa (Fonds du Mérite)

Le Fonds Romersa de CHF 15,000, discuté au point 7 de la présente assemblée, est un fonds qui avait été mis en place afin de rapporter des intérêts servant au paiement des mérites. Le montant de CHF 15,000 ne peut pas être diminué et seuls les intérêts devaient servir pour récompenser les plus méritants. Au vu du fait que cela fait de nombreuses années que ce fonds ne produisait plus d'intérêt et qu'il avait diminué après que le club ait pioché dedans depuis de nombreuses années, il avait été dissout dans les comptes du club mais fait toujours l'objet d'une écriture comptable spécifique en réserve. Il est aujourd'hui suggéré par le Comité d'abandonner cette écriture spécifique pour l'intégrer dans la comptabilité générale.

Laurent Demartini suggère que cette écriture comptable ne soit pas abandonnée et que le budget voté pour 2020 soit celui avec la perte annoncée de CHF 39,000. Cela permettrait au club d'avoir une sécurité en cas de gros déficit fin 2020. De plus, il rappelle que ce Fonds est un don qui a été fait à la société par Marcel Romersa. Michel Dey renchérit et ajoute que Marcel Romersa reste une image, un souvenir et fait partie de l'histoire du club.

Après avoir entendu et répondu aux commentaires ci-dessus, en particulier en indiquant qu'il ne s'agit aucunement d'oublier le don effectué par M. Romersa mais simplement d'abandonner une écriture comptable, et en l'absence d'autres observations, le Président propose de voter sur l'abandon de l'écriture comptable relative au Fonds Romersa.

L'assemblée vote : 13 pour, 11 abstentions et 10 contre.

Au vu de cette situation, le Président annonce que l'écriture comptable relative au Fonds Romersa sera maintenue dans les comptes.

Rapprochements avec d'autres sociétés de gymnastique

Le Comité, afin de rendre son projet pour la gymnastique artistique attractif et pérenne, propose aux membres que les autres clubs de la Riviera soient approchés afin d'envisager des rapprochements. Le Comité a noté par exemple la très bonne entente avec les actifs et les dames de la FSG La Tour-de-Peilz. D'autres clubs de la Commune de Montreux pourraient aussi être approchés. La mise en place d'une association « fédérative » gérant les finances de tous les clubs en faisant partie pourrait permettre la mise en place de projets, comme celui d'avoir un/des entraîneurs professionnels, de manière plus aisée au niveau financier et de les pérenniser dans le temps. Ce(s) entraîneur(s) professionnels pourraient apporter leur aide aux groupes Minis, Kids, mais aussi aux groupes Jeunesse ou encore Agrès. Ceci n'est qu'un exemple dont il faudra discuter, comprendre aussi les positions des autres sociétés qui pourraient être concernées, etc. Mais le Comité suggère que des discussions en ce sens puissent être menées, là encore toujours dans l'optique du développement de la gymnastique artistique au sein de la société et plus généralement du canton.

Julien Grandin précise qu'il serait possible de garder une société mère avec toutes les différentes sections ; FSG Montreux, La-Tour-de-Peilz, etc. en dessous. Le plus important serait de joindre les forces de chacun et surtout les caisses.

Laurent Demartini considère que ce sujet n'est pas à voter, mais plutôt une communication du Comité pour son assemblée. Manuel Demartini ajoute que la collaboration est le futur de la gym. Il rappelle qu'il existe 13 sociétés de gym dans la région sur 75'000 habitants. Michel Dey ajoute qu'il n'y a pas que La-Tour-de-Peilz et qu'il faudrait également approcher Chernex ainsi que toutes les sociétés de gym entre Vevey et Villeneuve. Le Président confirme que son intention est d'approcher toutes les sociétés de la Riviera qui seraient susceptibles d'être intéressées.

Ce sujet ne sera pas voté, mais est considéré comme une communication.

Drapeau

Comme annoncé lors de l'Assemblée d'Automne de 2019, le drapeau du club est en mauvais état et se déchire par endroits. Un remplacement coûterait CHF 11,500 selon un devis obtenu par le Comité. Une rénovation, sans garantie de résultat, coûterait quant à elle entre CHF 2,500 et CHF 3,000. Le Comité suggère au moins que le drapeau soit rénové, le coût d'un nouveau drapeau étant trop élevé, quitte à ce que les réparations ne durent pas.

Sylvain Grandin annonce qu'il est dommage de dépenser pour une rénovation ou un remplacement alors que le drapeau n'est que très peu utilisé. Anne Christine Caputo pense qu'une rénovation ne vaut pas la peine. Valérie Wicht demande de quand date le drapeau : 1967. Elle pense par conséquent qu'une rénovation peut durer. Franca Demartini pense que pour l'heure, il faudrait le sortir un minimum, vu son état. Laurent Demartini demande s'il est possible de faire un « faux » drapeau : ce n'est pas possible. Jean-Christophe Serve-Sauvain demande si le Comité peut soumettre à l'assemblée une meilleure offre ; Marielle Demartini répond qu'il s'agit de la seule offre reçue, il n'y a pas d'autre fournisseur. S'ensuit une discussion sur le fait que cette dépense n'est pas au budget 2020. De plus aucun organisme ne pourrait aider : ni la commune, ni la Loterie Romande.

Le Comité propose par conséquent d'attendre une année avant de décider (sauf situation d'urgence), et de voir si des subsides (Commune, Loterie Romande, repas de soutien, etc.) pourraient être trouvées.

Cette proposition est soumise au vote de l'assemblée : 36 pour / 1 contre.

Ce sujet sera donc discuté en 2021.

MIG

Un sondage a été lancé suite à notre Assemblée d'automne 2019 concernant ce que les membres et les gymnastes attendent du MIG. Sur 173 envois, 45 personnes ont répondu et le Comité les remercie.

Le Comité a décidé, en se fondant sur la majorité, que la fréquence du MIG sera toujours de 4 par an mais sera dorénavant envoyé par email. En plus des rubriques existantes, nous intégrerons des interviews de gymnastes.

Sylvain Grandin ajoute qu'une version papier sera imprimée pour la bibliothèque cantonale et les archives.

Statuts

Les membres devraient recevoir, dans le courant de l'année, une convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire pour approuver les nouveaux statuts qui seront prochainement finalisés par la Commission de révision des statuts (la dernière réunion ayant eu lieu le 23 janvier dernier). Le projet sera joint à ladite convocation afin que chacun puisse se familiariser avant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Gala

L'année 2020 est celle d'un gala. Le Président demande si des membres veulent bien se proposer pour l'organisation de celui-ci. Sylvain Grandin se propose et le Président le remercie. Il l'informe que Ioulia Sternheimer pourra l'assister si nécessaire pour la partie chorégraphie. Le Président demande si un autre membre souhaite rejoindre ce groupe. Personne ne s'annonce. L'assemblée applaudit Sylvain Grandin.

Catalogue

L'offre de tenues et autres biens existe toujours avec à disposition t-shirts, polos, vestes, bonnets, caleçons, leggings, sacs à dos, sacs de sport, etc.

Franca Demartini annonce avoir pris les tailles de ses nouvelles gymnastes, mais n'a pour l'heure pas reçu les t-shirts, alors que le Comité avait annoncé lors de l'assemblée d'automne qu'à chaque nouvelle inscription un montant de CHF 20 serait ajouté à la cotisation contre un t-shirt. Le Comité annonce que cette situation sera réglée dans les meilleurs délais.

Manu Demartini demande que des formulaires pour passer commande soient envoyés aux divers moniteurs. Sara Demartini demande aussi que des formulaires d'inscription soit fait avec le montant de la cotisation et la taille du t-shirt. Le Comité s'engage à préparer ces formulaires et remercie les moniteurs de faire les intermédiaires avec les parents.

14) Propositions des membres

N'ayant pas reçu de demande de la part d'un membre, nous passons directement au point 15 de l'ordre du jour.

15) Clôture de l'assemblée

Avant la clôture de l'Assemblée, Sylvain Perichon prend la parole pour remercier William de son investissement et lui offre une bouteille. Le Président souhaitait donner la parole à Francis Depallens, Président d'honneur, pour qu'il prononce quelques mots. Ce dernier s'est cependant excusé car il devait participer à une réunion de Montreux Acrobatics. Aussi, le Comité tient à remercier avant de clôturer définitivement cette assemblée Brigitte Hofer de nous régaler à chaque assemblée ! Le Comité lui remet un cadeau.

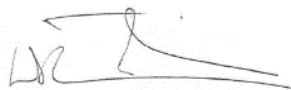
Arrivé au terme de notre 153^e Assemblée Générale Ordinaire, le Président remercie son Comité pour son engagement à la cause de notre société ainsi que toutes les personnes qui, ce soir ou tout au long de l'année, assument leurs devoirs. Le Président remercie aussi Kristel Muller pour son rôle de secrétaire *ad interim* pour ce PV et le précédent.

La séance est levée à 21h52.

Clarens, le 13 février 2020

Fédération Suisse de Gymnastique, Société de Montreux

Le Président



William Sternheimer